



Aldes Canada – Conditions générales de vente

1. Objet

Les présentes Conditions générales de vente (les « **Conditions** ») déterminent les obligations respectives d'Aldes Canada et de ses clients dans le cadre de leurs relations contractuelles relatives à la vente de produits par Aldes Canada aux clients.

Les Conditions s'appliquent à toute commande placée par un client auprès de Aldes Canada, sauf si les parties ont expressément convenu par écrit d'en écarter l'application afin de convenir de conditions de vente différentes. Elles peuvent être modifiées en tout temps par Aldes Canada, sans préavis, par publication d'une nouvelle version. Il est de la responsabilité des clients de consulter les Conditions avant de soumettre un bon de commande.

2. Définitions

Dans les présentes conditions, les mots et expressions suivants ont le sens précisé ci-après :

« **Aldes Canada** », désigne 9228-5329 Québec inc., une société par actions ayant son siège social au 100 rue Carter, dans la municipalité de Saint-Léonard D'Aston, dans la province de Québec.

« **bon de commande** » désigne tout formulaire de commande dont le format est approuvé par Aldes Canada et dont le contenu inclut un récapitulatif d'une commande, incluant les produits et leurs prix.

« **client** » et « **acheteur** » désignent toute personne, y compris toute société, personne morale ou autre entité agissant par l'entremise d'un représentant autorisé, qui soumet à Aldes Canada un bon de commande pour l'achat d'un produit.

« **commande** » désigne un engagement formel d'un client d'acheter des produits, tel que détaillé dans un bon de commande reçu par Aldes Canada et auquel Aldes Canada a explicitement accepté de donner suite, en tout ou en partie. Il est entendu qu'en cas d'acceptation partielle d'un bon de commande, une telle acceptation constituera une commande et non pas une contre-offre.

« **produit** » désigne tout produit mis en vente par Aldes Canada, incluant par l'entremise de ses catalogues ou sites web.

« **tarification** » : désigne la liste des prix applicables aux produits offerts par Aldes Canada et qu'Aldes Canada applique généralement à l'ensemble de sa clientèle, laquelle peut être communiquée sur demande au client et pouvant être mise à jour périodiquement par Aldes Canada, à son entière discrétion et sans préavis; la tarification est établie en dollars canadiens et exclut tout prix, tarification spécifique ou rabais qu'Aldes Canada peut accepter de consentir à certains de ses clients de temps à autre.

3. Prix de vente et condition des commandes

Le client accepte que le prix de vente de chaque produit soit déterminé au moment de l'acceptation du bon de commande par Aldes Canada et conformément à la tarification d'Aldes Canada en vigueur à cette date.

Les prix indiqués dans une soumission d'Aldes Canada demeurent valides pour une période de 30 jours, sauf indication contraire d'Aldes Canada.



En transmettant un bon de commande à Aldes Canada, le client reconnaît avoir pris connaissance de la tarification en vigueur pour les produits faisant l'objet du bon de commande.

Le montant minimum de commande est de 250,00\$ CAN. Les commandes d'un montant inférieur à 250,00\$ CAN, à l'exclusion des frais de transport ou des taxes, feront l'objet de 100,00\$ CAN de frais administratifs au titre du « complément de commande minimum ».

4. Modalités de paiement

Toute somme due à Aldes Canada par l'acheteur en lien avec une commande est payable dès la date d'émission par Aldes Canada de la facture liée à la commande, sauf indication contraire d'Aldes Canada.

Aldes Canada pourra, à sa discrétion, choisir de procéder à l'expédition partielle d'une commande. Dans un tel cas, les obligations de paiement de l'acheteur seront établies seulement sur la base des produits délivrés ou expédiés, le cas échéant.

Les paiements de l'acheteur sont dus au siège social d'Aldes Canada. L'acheteur consent à se conformer aux instructions raisonnables d'Aldes Canada quant à la manière de procéder aux paiements.

5. Retard de paiement

En cas de retard de paiement, l'acheteur devra payer des frais d'intérêt de 18 % l'an à titre de frais de retard, calculés quotidiennement, et rembourser à Aldes Canada tous les frais de recouvrement engagés par celle-ci, incluant tous les frais judiciaires et extrajudiciaires raisonnables payés par cette dernière, le cas échéant.

6. Taxes applicables

Toute commande est assujettie aux taxes applicables, incluant les taxes de vente, lesquelles sont entièrement à la charge de l'acheteur.

7. Frais de livraison

Si Aldes Canada accepte d'organiser, en tout ou en partie, la livraison d'un produit, l'acheteur accepte que les frais de livraison indiqués par Aldes Canada à cette fin demeurent approximatifs et soient uniquement donnés à titre indicatif.

L'acheteur consent à ce que les frais de livraison applicables soient entièrement à sa charge et consent à payer à Aldes Canada l'ensemble des frais de manutention et de livraison encourus par celle-ci en lien avec une commande de l'acheteur. L'acheteur accepte également de payer tous les frais de livraison facturés directement par le transporteur de marchandises.

8. Délais de livraison

Si des délais de livraison sont fournis par Aldes Canada, ceux-ci le sont à titre indicatif et approximatif seulement. Bien qu'Aldes Canada souhaite respecter les délais de livraison indiqués à l'acheteur ou souhaités par celui-ci, l'acheteur accepte de ne pas tenir Aldes Canada responsable de tout délai de livraison supplémentaire et des dommages qui pourraient en découler, le cas échéant.

L'acheteur accepte que, suivant l'acceptation d'un bon de commande par Aldes Canada, sa commande soit irrévocable, y compris en cas de dépassement du délai de livraison indiqué ou du délai de préparation pour cueillette (selon le cas applicable). Le dépassement de ces délais ne donne pas droit à l'annulation de la commande, ni à une révision de prix ou à une indemnisation quelconque de l'acheteur.



9. Vérification et inspection des produits livrés

L'acheteur s'engage à vérifier le contenu de chaque livraison liée à une commande, incluant la quantité et qualité des produits, et ce, sur réception et, si applicable, avant d'accepter la livraison du transporteur. L'acheteur consent à ce que son acceptation d'une livraison, sans réserve, constitue sa reconnaissance que les produits livrés sont conformes à la commande.

Conformément aux modalités de transfert des risques établies à ces Conditions, l'acheteur accepte que tout préjudice lié à un dommage aux produits causé par le transport soit entièrement à sa charge, sous réserve de ses droits et recours à l'égard du transporteur, le cas échéant.

Suivant la réception d'une commande, l'acheteur s'engage à procéder à une inspection diligente et raisonnable des produits dans les trois (3) jours civils suivants, afin d'identifier toute non-conformité apparente. À défaut de se conformer à cette obligation ou d'aviser Aldes Canada sans délai en cas d'identification d'une non-conformité lors de cette inspection, l'acheteur dégage Aldes Canada de toute responsabilité à cet égard, sous réserve de toute garantie conventionnelle applicable au produit.

10. Exactitude des renseignements fournis par l'acheteur

Le client demeure seul responsable de s'assurer du caractère exact et complet des renseignements indiqués à un bon de commande et de ceux requis afin de permettre à Aldes Canada de donner suite à une commande, y compris quant aux renseignements requis pour les fins de la livraison d'un produit. Tous les frais facturés par les transporteurs à Aldes Canada ou à l'acheteur, en raison d'un renseignement inexact ou incomplet fourni par l'acheteur, seront entièrement à la charge de l'acheteur.

11. Retard dans la cueillette ou livraison causé par l'acheteur

Si l'acheteur ne prend pas livraison d'un produit au moment où Aldes Canada ou le transporteur, le cas échéant, offre de délivrer le produit à l'acheteur, ce dernier accepte que l'ensemble de ses obligations liées à ce produit deviennent immédiatement exigibles, et ce, sans avis ni délai. Dans une telle éventualité, l'acheteur accepte que le transfert des risques liés au produit soit effectif immédiatement, à moins que le transfert des risques ait déjà eu lieu.

En cas de défaut de l'acheteur d'accepter la délivrance ou livraison d'un produit, l'acheteur accepte de payer tous les frais raisonnables d'administration et de stockage, et ce, à la discrétion d'Aldes Canada.

12. Caractère irrévocable des commandes

Tout bon de commande accepté par Aldes Canada constitue une promesse irrévocable de l'acheteur de conclure une vente pour les produits indiqués au bon de commande.

Aldes Canada pourra à son entière discrétion et sur demande de l'acheteur à cet effet, relever l'acheteur, en tout ou en partie, de ses obligations liées à un bon de commande accepté par Aldes Canada ou découlant autrement de l'application des présentes Conditions. L'acheteur accepte que toute renonciation d'Aldes Canada à ses droits ou toute modification aux Conditions pour un bon de commande accepté par Aldes Canada doit être faite expressément par écrit pour être valide, et pourra être sujette à des modalités supplémentaires établies par Aldes Canada, y compris le paiement de frais additionnels.

Aucun retour de produit n'est accepté. Si Aldes Canada accepte, exceptionnellement, un retour de produit résidentiel, l'acheteur accepte de payer les frais de retour et d'assumer les risques liés au transport, jusqu'à la réception des produits au lieu désigné par Aldes Canada. Le client devra aussi verser à Aldes Canada des frais de restockage de 30 % du prix des produits retournés.



13. Réserve de propriété

Aldes Canada conserve la totalité des droits de propriété des produits, et ce, jusqu'à la réception du paiement complet de l'ensemble des sommes dues par l'acheteur en lien avec la commande de ces produits. L'acheteur accepte qu'Aldes Canada puisse publier à tout registre de la publicité des droits, tout avis, inscription ou droit destiné à protéger ses droits à l'égard des produits.

Sans limiter la portée de ce qui précède, les sommes dues par l'acheteur en lien avec une commande incluent tous les frais payables à Aldes Canada et encourus par celle-ci en lien avec cette commande, incluant : le prix de vente des produits, les frais connexes encourus pour l'expédition et la manutention, les frais liés à la facturation et à la préparation de la documentation liées aux produits, les frais de service, les frais de retard, de recouvrement, d'encaissement ou de traitement de paiement.

Jusqu'à ce que la propriété des produits lui soit transférée, l'acheteur accepte de ne pas donner, louer, vendre, donner en sûreté ou autrement grever d'un droit les produits ni d'offrir de le faire et, sauf autorisation expresse d'Aldes Canada, l'acheteur s'engage à conserver les biens à l'adresse où ceux-ci ont été livrés si ceux-ci sont livrés par Aldes Canada, ou à l'adresse de l'acheteur indiquée au bon de commande si l'acheteur en a pris livraison, selon le cas, en indiquant explicitement que ces produits demeurent impayés et demeurent la propriété d'Aldes Canada.

14. Transfert de risques

À moins d'entente entre l'acheteur et Aldes Canada à l'effet contraire, l'acheteur accepte que les bons de commande et les commandes soient assujettis aux Incoterms 2020 EXW (Ex Works), à l'usine d'Aldes Canada. Par conséquent, les responsabilités et les risques liés aux produits, incluant tout risque de dommage lié au transport, sont transférés à l'acheteur dès que les produits sont mis à sa disposition, incluant à celle du transporteur, dans les locaux d'Aldes Canada. L'acheteur accepte d'assumer l'entière responsabilité de tous les frais et formalités liés à l'enlèvement, au transport, à l'exportation, et à l'importation des marchandises, y compris les assurances et les frais de douane, le cas échéant, y compris lorsqu'Aldes Canada accepte d'organiser des modalités de transport au bénéfice de l'acheteur.

15. Assurances

L'acheteur reconnaît et accepte qu'il est tenu de souscrire une police d'assurance couvrant les produits contre tous les risques de perte, de vol, de dommage ou de destruction, dès le transfert des risques, et ce, jusqu'à ce que la propriété des produits lui soit transférée conformément aux présentes Conditions.

16. Propriété intellectuelle

Le client s'engage à se comporter de manière à éviter de remettre en question ou de porter atteinte à, directement ou indirectement, tout brevet, marque de commerce, dessin industriel ou droit d'auteur d'Aldes Canada ou de l'une de ses sociétés affiliées, ou utilisé sous licence par Aldes Canada ou l'une de ses sociétés affiliées.

Si Aldes Canada autorise expressément le client à distribuer un produit sur un territoire, Aldes Canada consent au client, pour ce territoire, une licence non exclusive, non transférable, limitée et révocable d'utiliser les marques de commerce d'Aldes Canada ou de ses sociétés affiliées, le cas échéant, en lien avec le produit, et ce, dans le matériel de marketing ou sur les sites web du client, strictement dans le seul but de revendre le produit. Lorsqu'il utilise une marque de commerce visée au présent paragraphe, le client s'engage à ajouter un avis public indiquant que les marques de commerce sont celles d'Aldes Canada ou de ses sociétés affiliées, le cas échéant, utilisées sous licence. Le client accepte et s'engage à utiliser les marques de commerce en stricte conformité avec les normes et les lignes directrices d'Aldes Canada, lesquelles peuvent être communiquées et être mises à jour par Aldes Canada de temps à autre. Aldes



Canada peut mettre fin à cette licence d'utilisation des marques à tout moment, sur simple avis, et ce, sans raison ni délai et sans avoir à résilier les présentes Conditions.

17. Garantie conventionnelle liée aux produits

Les produits peuvent être assujettis à une garantie conventionnelle limitée d'Aldes Canada, dont la durée, les exclusions et les modalités d'exercice peuvent être précisées par Aldes Canada de temps à autre, incluant dans la documentation d'Aldes Canada liée aux produits. L'acheteur peut obtenir, en tout temps et sans frais, un exemplaire de la documentation relative à la garantie d'un produit d'Aldes Canada en formulant une demande écrite à Aldes Canada à cette fin. L'acheteur reconnaît qu'il est de sa responsabilité de prendre connaissance de cette documentation avant de soumettre un bon de commande et de formuler une telle demande, le cas échéant, s'il ne possède pas une version de cette documentation datant de moins de six mois. En soumettant un bon de commande, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance de la documentation relative à la garantie des produits indiquée sur le bon de commande et en acceptant les modalités.

Aldes Canada garantit à l'acheteur que tout produit neuf fabriqué par Aldes Canada est exempt de vices cachés pendant la durée prévue à la documentation d'Aldes Canada liée à ce produit, le cas échéant, et peut servir aux usages précisés dans la documentation d'Aldes Canada, dans la seule mesure où le produit est installé, entretenu et utilisé conformément à la documentation d'Aldes Canada liée à ce produit et dans les conditions normales d'utilisation. L'acheteur reconnaît que la documentation d'Aldes Canada liée à un produit inclut ses spécifications techniques, les instructions d'installation, les manuels d'utilisation, les recommandations d'entretien, ainsi que toute autre documentation relative à l'utilisation appropriée ou sécuritaire du produit.

Dès que l'acheteur estime qu'un produit (en matériaux ou pièces) fabriqué par Aldes Canada et portant sa plaque signalétique est défectueux, il doit en aviser Aldes Canada par écrit et sans délai et obtenir les instructions d'Aldes Canada. L'acheteur s'engage à fournir à Aldes Canada toute pièce justificative raisonnable que celle-ci requiert pour déterminer si la garantie conventionnelle s'applique, incluant pour déterminer si son installation, entretien ou usage est conforme à la documentation d'Aldes Canada liée au produit. L'acheteur s'engage à aviser Aldes Canada par écrit avant l'expiration de la période de garantie conventionnelle applicable et indiquée dans la documentation liée au produit, à défaut de quoi Aldes Canada sera entièrement déchargée de ses obligations liées à la garantie.

À moins d'entente à l'effet contraire entre l'acheteur et Aldes Canada, l'acheteur accepte d'assumer les frais de transport de produits à Aldes Canada pour toute réclamation fondée sur une garantie. Ces frais seront remboursés à l'acheteur si, suivant la réception du produit, Aldes Canada conclut que la garantie conventionnelle s'applique. Malgré ce qui précède, Aldes Canada ne rembourse pas toute portion des frais de transport qui excèdent les frais de transport les plus abordables qui auraient été payables par l'acheteur pour acheminer à Aldes Canada le produit à partir de la destination où ce produit a été initialement livré. Si Aldes Canada détermine après évaluation raisonnable qu'un défaut est couvert par une garantie conventionnelle, Aldes Canada pourra, à son entière discrétion : (i) remplacer les produits défectueux ou les composants défectueux, ou (ii) réparer ou faire réparer les produits défectueux ou les composants défectueux, et envoyer le produit de remplacement ou le produit réparé à l'acheteur.

Sous réserve d'une mention expresse à l'effet contraire dans la documentation d'Aldes Canada liée au produit, ou lorsque requis par le droit applicable, toute garantie conventionnelle ne bénéficie qu'à l'acheteur et est incessible et non transférable, y compris aux successeurs et ayants droit de l'acheteur.

La garantie prévue aux présentes est exclusive et remplace toute autre garantie, verbale ou implicite, en particulier, sans limitation, il n'y a aucune garantie de qualité marchande ou d'adéquation à quelque usage que ce soit. La responsabilité d'Aldes Canada est limitée à la réparation ou au remplacement des matériaux ou des pièces comme ci-dessus indiqué.



Les garanties d'Aldes Canada couvrent uniquement les matériaux et les pièces et excluent par conséquent les coûts liés à main-d'œuvre.

18. Limites des garanties offertes par Aldes Canada

Dans la pleine mesure permise par le droit applicable, les seules garanties d'Aldes Canada en ce qui concerne les produits fabriqués par Aldes Canada sont celles expressément indiquées à ces Conditions et celles pouvant être énoncées expressément à la documentation d'Aldes Canada liée au produit, le cas échéant.

La responsabilité d'Aldes Canada concernant les produits se limite à la réparation ou au remplacement des produits ou de leurs composants, le cas échéant, tel qu'énoncé aux présentes Conditions.

19. Responsabilité du client quant aux représentations à des tiers à l'égard des produits

Le client s'engage à poser tout geste nécessaire afin que ses représentations à des tiers à l'égard des produits, y compris celles de ses employés, mandataires, dirigeants, administrateurs, distributeurs et sous-traitants, demeurent en tout temps conformes à la documentation préparée et fournie par Aldes Canada liée aux produits, ainsi qu'aux instructions écrites pouvant être transmises par Aldes Canada de temps à autre à cet égard. Sans limiter la portée de ce qui précède, le client s'engage à : (a) ne pas modifier ou retirer toute mention ou documentation d'Aldes Canada liée aux produits, incluant quant à la garantie offerte par Aldes Canada ou quant à l'usage sécuritaire du produit et (b) à poser tout geste nécessaire afin d'éviter toute représentation fautive ou trompeuse à l'égard des produits. En cas de non-respect des obligations prévues à la présente clause, le client s'engage à pleinement indemniser Aldes Canada pour toute réclamation ou dommage en découlant. Le client s'engage également, à défendre et prendre fait et cause pour Aldes Canada, ses représentants autorisés, mandataires, dirigeants, administrateurs et sociétés affiliées, contre toute réclamation d'un tiers liée au non-respect des obligations prévues à la présente clause.

Si l'acheteur offre, prête, loue, vend, cède, ou distribue autrement les produits à des tiers, le client s'engage à accorder une garantie écrite à ces tiers, laquelle est au moins aussi favorable que la garantie conventionnelle accordée par Aldes Canada à l'acheteur. Cette garantie écrite devra clairement préciser que la garantie est offerte exclusivement par l'acheteur et non pas par Aldes Canada. L'acheteur s'engage à assumer seul les obligations liées à toute garantie qu'il doit offrir à des tiers en vertu des présentes, et ce, à ses propres frais. Le client accepte d'indemniser pleinement Aldes Canada pour toute réclamation d'un tiers liée à une garantie que l'acheteur s'est engagé à assumer en vertu des présentes Conditions, y compris en cas de défaut de l'acheteur d'accorder une telle garantie.

20. Force majeure

Le client reconnaît et accepte qu'Aldes Canada ne saurait être tenue responsable de tout manquement ou retard dans l'exécution des obligations découlant des présentes Conditions, y compris à l'égard d'une commande en cours, si ce manquement ou ce retard est lié à une situation de force majeure. Aux fins des présentes, une situation de force majeure désigne tout événement échappant au contrôle raisonnable d'Aldes Canada, y compris, sans s'y limiter : les troubles civils, guerres, incendies, inondations, tremblements de terre, conditions météorologiques exceptionnelles, pannes de réseaux de télécommunications ou d'électricité, décisions d'autorités gouvernementales ou judiciaires, accidents, grèves (légalles ou illégales) ou conflits de travail, actes de terrorisme, pandémies, urgences de santé publique, maladies transmissibles, quarantaines ou autres catastrophes naturelles. Le client accepte qu'Aldes Canada soit libérée de l'exécution de ses obligations pour la durée de la situation de force majeure et par la suite, pendant toute période supplémentaire raisonnablement requise afin de permettre à Aldes Canada de rétablir ses activités normales à la suite de la situation de force majeure.



Si la situation de force majeure est de nature permanente ou se prolonge au-delà de 30 jours, Aldes Canada pourra, sur avis écrit au client, mettre fin, en tout ou en partie, aux obligations découlant des présentes Conditions, y compris celles liées à une commande en cours. Le cas échéant, le client accepte de dégager Aldes Canada de toute responsabilité pour les dommages découlant de l'exercice de ce droit par Aldes Canada.

21. Révision pour événement imprévu

Si l'exécution des obligations contractuelles découlant des présentes Conditions, y compris celles liées à une commande en cours, devient excessivement onéreuse pour Aldes Canada en raison d'un événement échappant à son contrôle raisonnable et imprévisible au moment de l'acceptation du bon de commande, et que Aldes Canada ne peut ni éviter ni surmonter cet événement de manière raisonnable, Aldes Canada pourra demander des modifications aux obligations des parties afin d'atténuer les effets de cet événement. Dans un tel cas, Aldes Canada et le client devront, dans les dix (10) jours suivant l'invocation de cette clause, convenir d'obligations révisées tenant compte des conséquences de cet événement. En l'absence d'accord dans ce délai, Aldes Canada pourra annuler la commande, en tout ou en partie, sans autre avis ni délai. Le client accepte de dégager Aldes Canada de toute responsabilité pour les dommages découlant de l'exercice de ce droit par Aldes Canada.

22. Droit applicable et élection de forrum

Les bons de commande et les commandes, y compris les garanties conventionnelles applicables, sont exclusivement régis par le droit de la province de Québec et les lois et règlements du Canada qui s'y appliquent.

Aldes Canada et le client consentent à ce que les tribunaux de la province du district de Montréal, dans la province de Québec, aient juridiction exclusive pour les fins de régler tout différend, incluant toute réclamation, lié à un bon de commande, une commande ou à ces Conditions.

23. Indemnisation et limite de responsabilité d'Aldes Canada

Le client accepte d'indemniser Aldes Canada pour tout dommage découlant de son défaut de respecter les présentes Conditions. Le client s'engage également à prendre fait et cause et à défendre Aldes Canada contre toute réclamation liée à son manquement aux présentes Conditions.

Sous réserve du droit applicable, le client reconnaît et accepte que la responsabilité d'Aldes Canada liée aux produits soit limitée au montant payé par l'acheteur pour l'acquisition des produits. En aucun cas, Aldes Canada ne pourra être tenue responsable des dommages indirects du client, incluant notamment des pertes de profits, même prévisibles, et ce, y compris si les dommages sont liés aux produits d'Aldes Canada.